

instruction, car c'est maintenant seulement que va s'agiter la question ; on ne fait que commencer à découvrir la boue et il faut attendre pour voir comment le Conseil de la Réforme va la faire disparaître.

LE TARIF PREFERENTIEL

D'une correspondance reçue de Londres par la *Gazette* de Montréal, il ressortirait que les manufacturiers et négociants du Royaume Uni trouvent que le tarif préférentiel de 25 p. c. en leur faveur n'a pas été suffisant pour leur permettre de lutter avec avantage contre leurs concurrents américains " dont les voyageurs peuvent parcourir si économiquement et sans difficulté le Canada et y trouvent un marché proche pour les marchandises qu'ils veulent écouler ? Si, disent ils, les relations commerciales se sont développées, la raison en est due particulièrement à l'influence du sentiment impérial sur lequel on ne peut compter comme un facteur permanent, car il est de la nature même des choses que le commerce ne peut être guidé par le sentiment. Néanmoins on accepte en Angleterre avec grande satisfaction l'augmentation préférentielle non pas qu'on y soit bien certain que les industries de la Grande-Bretagne en bénéficieront largement, mais plutôt parce qu'on y voit un pas de plus vers le libre échange entre elle et ses colonies.

La correspondance se termine par ces mots : " La taxation des marchandises anglaises dans les ports des colonies est une contradiction flagrante avec nos expressions continuelles d'*unité* et de *fraternité* qui sont la force et la gloire de l'Empire anglais. Telles sont ici les vues des hommes d'affaires de toute croyance politique."

Au point de vue anglais, le raisonnement, nous n'en doutons pas, est parfait ; mais au point de vue canadien, les choses sont un peu différentes. Les commerçants et manufacturiers anglais nous permettront bien de songer un peu à nos propres intérêts avant de songer aux leurs.

Nous disons aux leurs, car il va sans dire que, dans l'esprit du correspondant le libre échange ne devrait exister qu'entre l'Angleterre et ses colonies et que les colonies devraient rester protectionnistes pour les autres nations.

Car si le libre-échange devait se pratiquer avec les autres nations, les industriels anglais auraient encore à craindre bien davantage la concurrence des Etats-Unis dont ils se plaignent déjà.

Nous nous demandons s'il ne faut pas voir l'idée dominante du commerce anglais dans les débuts de la lettre du correspondant de la *Gazette*. Ce n'est pas sans motif qu'il parle des facilités qu'ont les voyageurs de commerce américains d'écouler leurs marchandises au Canada.

Est-ce bien le *free trade* qu'on a en vue, ou bien une augmentation des droits pour les autres nations que l'Angleterre et une augmentation proportionnelle dans le taux de la préférence accordée à l'Angleterre ? D'autres mesures, qu'on semble indiquer, favoriseraient également l'Angleterre ; il suffirait de gêner les voyageurs américains qui viennent ici écouler les produits de leurs maisons.

Franchement, il sera difficile de contenter les hommes d'affaires d'Angleterre, tant que nous voudrions protéger notre production nationale et acheter ce que nous ne produisons pas, là où bon nous semblera.